



DGAC/DSAC Autorisation particulière N°A/011-DSAC/NE Arrêté préfectoral N°2014233-0011

www.grandpontarlier.fr

Budget primitif 2025

Bureau du 3 décembre 2024

Commission Finances du 4 décembre 2024

Conseil Communautaire du 19 décembre 2024

SOMMAIRE

PARTIE 1. Budgets agrégés et ratios 2025

PARTIE 2. Budget principal

1. Section de fonctionnement et capacité d'autofinancement
2. Capacité de financement (hors emprunts)
3. Besoin de financement
4. Programme d'investissement 2025
5. Tableaux budgétaires 2025

PARTIE 3. Budget annexe - Assainissement

1. Section de fonctionnement et capacité d'autofinancement
2. Capacité de financement (hors emprunts)
3. Besoin de financement
4. Programme d'investissement 2025
5. Tableaux budgétaires 2025

PARTIE 4. Budget annexe - Eau - Production et distribution

1. Section de fonctionnement et capacité d'autofinancement
2. Capacité de financement (hors emprunts)
3. Besoin de financement
4. Programme d'investissement 2025
5. Tableaux budgétaires 2025

PARTIE 5. Budget annexe - ZAE de Pontarlier

1. Tableaux budgétaires 2025

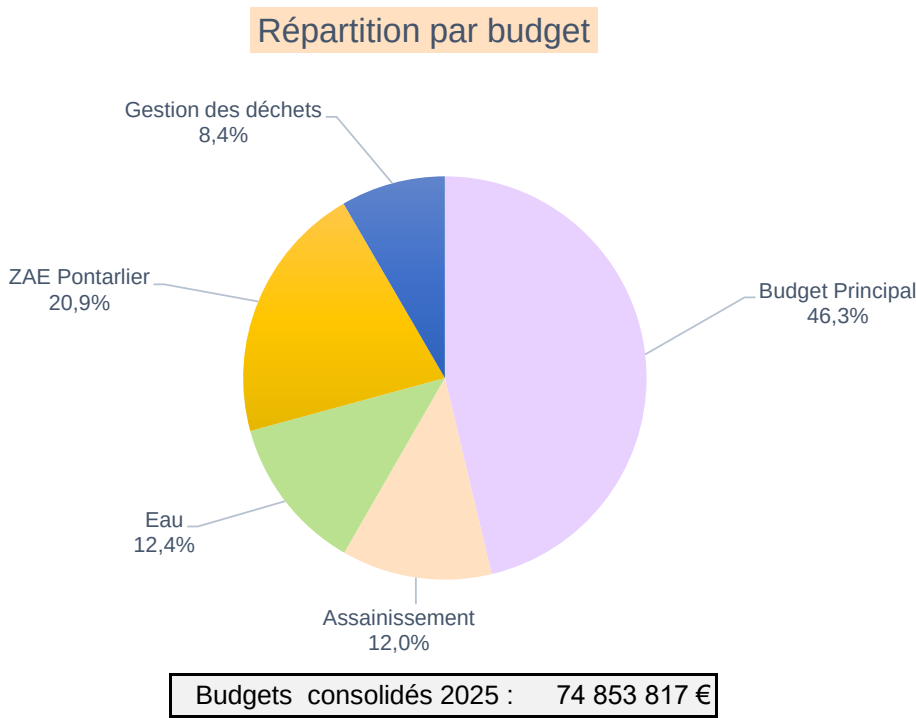
PARTIE 6. Budget annexe – Gestion des déchets

1. Section de fonctionnement et capacité d'autofinancement
2. Capacité de financement (hors emprunts)
3. Besoin de financement
4. Programme d'investissement 2025
5. Tableaux budgétaires 2025

PARTIE 1 : Présentation agrégée du BP 2025

L'équilibre agrégé 2023 des cinq budgets de la CCGP s'établit à 74 853 817 € (budget principal et budgets annexes).

	Budget Principal	Budgets annexes				Total général
		Assainissement	Eau	ZAE Pontarlier	Gestion des déchets	
Fonctionnement	21 253 620 €	5 470 150 €	5 320 300 €	8 611 590 €	4 174 082 €	44 829 742 €
Investissement	13 382 975 €	3 546 570 €	3 994 840 €	7 001 390 €	2 098 300 €	30 024 075 €
Total	34 636 595 €	9 016 720 €	9 315 140 €	15 612 980 €	6 272 382 €	74 853 817 €



Déduction faite du remboursement de la dette et des écritures comptables, le montant des investissements 2024 s'élève à plus de 21,7 millions d'€, y compris les travaux réalisés sur la ZAE, soit près de 32% en plus par rapport à 2024.

Source :
<https://www.collectivites-locales.gouv.fr/collectivites-locales-chiffres-2023>
 Population INSEE - DGCL 2022

Informations financières - Ratios		Numérateur	Dénominateur	sans budget	Moyennes nationales
1	Dépenses réelles de fonctionnement (hors tvx en régie)/Population	19 575 975	29 487	663,88 €	349,18 €
2	Produit des impositions directes (recettes du compte 731)/Population (*)	18 902 000	29 487	641,03 €	200,54 €
3	Recettes réelles de fonctionnement/Population	21 234 820	29 487	720,14 €	420,06 €
4	Dépenses d'équipement brut (20, 21 ,23)/Population	11 981 675	29 487	406,34 €	88,83 €
5	Encours de la dette (CRD au 31/12)/Population	2 790 699	29 487	94,64 €	208,26 €
6	DGF (Compte 741)/Population	1 505 100	29 487	51,04 €	48,76 €
7	Dépenses de personnel/Dépenses réelles de fonctionnement	6 286 785	19 575 975	32,11%	41,43%
8	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (Recettes fiscales(comptes 731)/Potentiel fiscal) (*)	18 902 000	13 437 462	140,67%	Non connu
9	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement de la dette en capital/Recettes réelles de fonctionnement	20 179 800	21 234 820	95,03%	87,86%
10	Dépenses d'équipement brut/Recettes réelles de fonctionnement	11 981 675	21 234 820	56,42%	21,15%
11	Encours de la dette/Recettes réelles de fonctionnement	2 790 699	21 234 820	13,14%	49,58%

PARTIE 2 : Budget principal

Il vous est proposé dans les prochaines pages, le cheminement suivant :

- Une présentation de la section de fonctionnement et de l'autofinancement qui en résulte,
- Une présentation de la capacité de financement qui en résulte pour les investissements,
- Une présentation des principaux programmes d'investissements envisagés,
- Un tableau récapitulatif du budget primitif, présenté par chapitre budgétaire.

1. Section de fonctionnement et capacité d'autofinancement

La section de fonctionnement retranscrit l'ensemble des charges (frais de personnel, fournitures, intérêts de la dette, prestations de service, etc.) et des produits (ressources fiscales, dotations, etc.) correspondant aux opérations courantes et régulières de la CCGP.

Une bonne maîtrise de ces opérations permet de stabiliser l'autofinancement de la collectivité. Tout l'enjeu pour notre collectivité est d'être en capacité d'assurer son fonctionnement courant et le financement des services publics, tout en dégagant un autofinancement suffisant, gage de notre bonne santé financière et levier des investissements nécessaires à notre territoire : il est généralement admis que 100 € d'autofinancement permettent de financer 1 000 € d'investissement, soit un levier de 1 à 10.

A/ Tableaux

Recettes réelles de fonctionnement

Chapitre	Libellé	BP N-1 sans budget OM	BP N sans budget OM	Evolution
013	Remboursement sur frais de personnel	142 000 €	140 000 €	- 2 000 €
70	Produit des services et du domaine	3 588 670 €	3 858 650 €	269 980 €
73	Impôts et taxes	5 352 300 €	5 113 250 €	- 239 050 €
731	Fiscalité	8 253 220 €	8 800 500 €	547 280 €
74	Subventions et participations	3 006 390 €	3 087 220 €	80 830 €
-	<i>Dont DGF</i>	1 504 730 €	1 505 100 €	370 €
75	Autres produits de gestion courante	227 210 €	235 200 €	7 990 €
77 à 78	Autres produits	820 €	- €	- 820 €
002	Résultat de fonctionnement reporté	- €	- €	- €
	TOTAL RECETTES (A)	20 570 610 €	21 234 820 €	664 210 €

Dépenses réelles de fonctionnement

Chapitre	Libellé	BP N-1 sans budget OM	BP N sans budget OM	Evolution
011	Charges à caractère général	2 904 030 €	3 188 500 €	284 470 €
012	Charges de personnel	5 919 071 €	6 286 785 €	367 714 €
014	Prélèvements sur fiscalités	6 644 300 €	6 833 390 €	189 090 €
65	Autres charges de gestion courante	2 974 010 €	3 137 280 €	163 270 €
66	Charges financières	131 100 €	111 520 €	- 19 580 €
67-68	Autres dépenses	17 100 €	18 500 €	1 400 €
	TOTAL DEPENSES (B)	18 589 611 €	19 575 975 €	986 364 €
	Autofinancement brut (C)=(A-B)	1 980 999 €	1 658 845 €	- 322 154 €

B/ Commentaires

Avertissement : toutes les comparaisons se font par rapport au BP N-1.

I. Recettes réelles de fonctionnement

Les recettes réelles de fonctionnement sont estimées à 21,2M€, en hausse de 0,7M€ (+3,23%) par rapport au BP N-1.

Chapitre	Libellé nature	BP N-1 sans budget OM	BP N sans budget OM	Evolution en €	Evolution en %
70	PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	3 588 670,00 €	3 858 650,00 €	269 980,00 €	8%

Ce chapitre budgétaire recouvre les recettes issues des diverses prestations de services assurées par la CCGP (domaines skiabiles, accès château,...). Il abrite également les recettes issues de la mutualisation (Ville de Pontarlier/CCGP, services communs : CTI, et SI).

La hausse constatée résulte d'un ajustement du budget des remboursements de frais de la ville vers la CCGP **1 730K€** (+156K€) et des diverses formes de mutualisation (+45K€) pour le Centre Technique Intercommunal (CTI) et le Secrétariat Intercommunal (SI).
A noter également une augmentation du remboursement des frais de participation des budgets eau et assainissement au budget général **315K€** (+165K€)

Chapitre	Libellé nature	BP N-1 sans budget OM	BP N sans budget OM	Evolution en €	Evolution en %
73	IMPOTS ET TAXES	5 352 300,00 €	5 113 250,00 €	-239 050,00 €	-4%

Ce chapitre recouvre la fraction de TVA versée en compensation de la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires (THRS), ainsi que celle venant en compensation de la suppression de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE).
Le budget a été construit sur les bases du projet de loi de finances 2025 avec des prévisions en baisse.

Chapitre	Libellé nature	BP N-1 sans budget OM	BP N sans budget OM	Evolution en €	Evolution en %
731	FISCALITE LOCALES	8 253 220,00 €	8 800 500,00 €	547 280,00 €	7%

Ce chapitre recouvre les divers impôts et taxes perçus par la CCGP. On y retrouve les impôts directs locaux pour lesquels la collectivité dispose d'un pouvoir de taux : Taxes Foncières (TF) et Cotisation Foncière des Entreprises (CFE), Taxe d'Habitation sur les Résidences Secondaires (THRS).

Certaines recettes fiscales ont été réajustées à la hausse, à savoir :

- les impôts directs locaux (taxes foncières, Cotisation Foncière des Entreprises et THRS) en se basant sur une revalorisation forfaitaire de 1,5% : **+ 540K€**,
- l'imposition forfaitaire sur les entreprise des réseaux (IFER): **3K€**,
- la taxe additionnelle à la taxe de séjour: **+15K€** (non inscrit dans les prévisions budgétaires du BP 2024)

Les recettes issues de la Taxe sur les Surfaces Commerciales (TASCOM) sont quant à elles revues à la baisse: - **11K€**

Un gel des taux d'imposition a été retenu pour la construction du budget primitif et devrait être proposé lors du vote, afin de ne pas alourdir la note pour les Grand-Pontissaliens. Le vote des taux d'imposition interviendra en avril 2025.

Chapitre	Libellé nature	BP N-1 sans budget OM	BP N sans budget OM	Evolution en €	Evolution en %
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	3 006 390,00 €	3 087 220,00 €	80 830,00 €	3%

Ce chapitre budgétaire comptabilise les dotations versées par l'Etat, les subventions de fonctionnement et participations versées par divers organismes (Région, Département, DRAC,...).

Les principales recettes évoluant à la hausse sont les suivantes :

- les attributions en compensation des exonérations fiscales décidées par l'Etat (réforme des impôts de production) seront revalorisées **1 272K€** (+138K€),
- la dotation d'intercommunalité **288K€** (+60K€),
- les attributions en compensation des exonérations de taxe foncière **181K€** (+23K€),
- les subventions versées par le Département **31,1K€** (+2K€).

D'autres recettes sont prévues en baisse comme la dotation de compensation **60K€**, l'attribution du fonds départemental de péréquation pour **8,8K€** ou encore celles liées au fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajouté (FCTVA) sur les recettes de fonctionnement dont la suppression est prévue par le projet de loi de finances 2025 soit une baisse de **5,5K€** et le versement de la DRAAF à la CCGP dans le cadre du PAT (Projet Alimentaire Territorial) de **67,9K€** qui n'est plus prévu en 2025.

Chapitre	Libellé nature	BP N-1 sans budget OM	BP N sans budget OM	Evolution en €	Evolution en %
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	227 210,00 €	235 200,00 €	7 990,00 €	3,5%

Les autres produits de gestion courante comprennent notamment la perception de revenus et redevances diverses provenant du patrimoine, les excédents des budgets annexes à caractère administratif, les reversements de résultat bénéficiaire de certaines régies à caractère industriel et commercial, ainsi que les redevances perçues sur les délégataires de service public.

Les prévisions budgétaires sous ce chapitre sont en légère augmentation par rapport à 2024, en prévision de loyers plus important sur le bâtiment la Belle-Vie (+5K€)

Chapitre	Libellé nature	BP N-1 sans budget OM	BP N sans budget OM	Evolution en €	Evolution en %
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	0,00 €	0,00 €	0,00 €	

Il s'agit du résultat de l'année N-1 de la section de fonctionnement qui n'a pas fait l'objet d'une affectation en section d'investissement. Le montant ne sera connu qu'au moment du Budget Supplémentaire, après avoir eu connaissance des résultats de l'année N-1 et du besoin de financement de la section d'investissement.

Chapitre	Libellé nature	BP N-1 sans budget OM	BP N sans budget OM	Evolution en €	Evolution en %
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	142 000,00 €	140 000,00 €	-2 000,00 €	-1%

Ce chapitre correspond à des dépenses réalisées par la CCGP qui doivent être réduites ou qui font l'objet d'un remboursement comme par exemple le remboursement des indemnités journalières par la Sécurité Sociale ou par l'assurance de la collectivité.

Ce chapitre comprend aussi des écritures de nature comptable liée à la gestion des stocks.

II. Dépenses réelles de fonctionnement

Les dépenses réelles de fonctionnement sont estimées à 19,58M€, soit 0,99K€ (5,3%) par rapport à N-1 Cette évolution s'explique par différents facteurs détaillés ci-après.

Chapitre	Libellé nature	BP N-1 sans budget OM	BP N sans budget OM	Evolution en €	Evolution en %
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	2 904 030,00 €	3 188 500,00 €	284 470,00 €	10%

Compte tenu des annonces gouvernementales de contribution des collectivités locales au redressement des comptes publics, un effort général est appliqué par la Communauté de Communes du Grand Pontarlier (CCGP) sur l'ensemble de ses budgets.

Cet effort se traduit par des prévisions budgétaires **en baisse de 7%**, appliquées sur les dépenses à caractère général (chapitre 011), si l'on extourne la dépense pour l'assurance dommage-ouvrage du centre aquatique à hauteur de **500K€**.

Les dépenses relatives aux charges à caractère général représenteraient 16% des dépenses réelles de fonctionnement.

Pour mémoire, ce chapitre regroupe l'ensemble des charges liées au fonctionnement de la structure (énergie, maintenance, assurances, impôts et taxes...) ainsi que celles liées à l'activité des services (prestations de services, achats de petits équipements, alimentation, frais d'affranchissement, frais de télécommunications...).

De manière plus détaillée, les principales évolutions concernent :

• 60 - Les achats et variations de stocks :	-	54 622 €
---	---	----------

Cette rubrique comprend essentiellement les achats, stockés ou non, de fournitures, matières premières, fluides et énergie.

Les prévisions sur cette nature sont en diminution de -6%

Parmi les dépenses en diminution on note :

- les dépenses d'énergie **268K€** (-6,4K€)
- l'achat de fournitures non stockés **101,2K€** (-13K€),
les dépenses des chauffages **75K€** (-1K€),
- les carburants **83K€** (-12,2K€),
- l'achat de granulés (Gounnefay) et bois de chauffage **20,5K€** (-19,7K€) ,
- l'achat de fournitures administratives **17K€** (-1,2K€),
- les fournitures de voirie **9K€** (1K€),
- l'achat de fournitures scolaires **-12K€** (suite à la suppression du RPI)

Certaines dépenses voient leur prévisions augmenter:

- d'une augmentation pour le chauffage urbain **76K€** (+3,5 K€),
- des dépenses de fournitures de petits équipement **35,7K€** (+5K€)
- des dépenses d'eau et d'assainissement **30,2K€** (+5,2K€),
- des dépenses pour vêtements de travail **14K€** (+1,3K€),
- des dépenses en fournitures d'entretien **12K€** (+5K€),

• 61 - Les prestations de service :

411 165 €

Il s'agit ici des achats de prestations diverses, notamment de maintenance, d'entretien, de réparations, locations, assurances.

Les prévisions sur cette nature sont en hausse de 18%, du fait de l'assurance dommage-ouvrage et l'assurance tous risques chantier du centre aquatique (+500K€). Des mécanismes comptables d'étalement de charge sur 10 ans sont possibles pour la partie dommage-ouvrage, cependant, nous ne connaissons pas à ce jour la répartition entre ces 2 assurances, aussi ce mécanisme sera activé ultérieurement

S'agissant des autres dépenses, elles sont en recul de 4%.

Les principales évolutions à la baisse concernant :

- le recours à des contrats de prestations de services **373K€** (-84K€), notamment dans le cadre du marché suivi animation pour l'OPAH (-81,7K€),
- l'entretien des bâtiments (maison interco, Gounnefay, bâtiment de la Belle-Vie etc) **42,3K€** (-16K€),
- les dépenses d'entretien du matériel roulant **34K€** (-8,6K€),
- l'entretien des abords du château (pelouse, haies etc) **25K€** (-14,5K€).

• 62 - D'autres services extérieurs :

- 71 703 €

Ces dépenses portent sur les prestations de type rémunérations d'intermédiaires, honoraires, frais de publicité, de télécommunications, mais aussi sur les remboursements de frais entre collectivités (frais de mutualisation).

Elles sont en recul de 8%

Les principales diminutions concernent les postes suivants :

- La participation aux frais de fonctionnement des micro-crèches, reversée au CCAS **171K€** (-10,2K€),
- les honoraires et conseils **88,4K€**, notamment dans le cadre de la recherche de mécènes pour le château (-6K€), le recours à un cabinet de recrutement (-5K€)
- les différents frais d'adhésion et cotisations **25,3K€** , notamment ceux pour le centre de ressources des Agences départementales d'information sur le logement (ADIL), pour lesquels subsistent uniquement la cotisation annuelle (-18,3K€),
- Les frais d'annonces et insertions **35,5K€** (-12,7K€),
- la suppression des frais de transport suite à la suppression du RPI (-9,5K€), les frais de nettoyage des locaux qui diminue de 4,6K€ ou encore la redevance ordures ménagères en diminution de 5K€.

• 63 - Impôts, taxes et versements assimilés :

- 370 €

Il s'agit des diverses taxes et impôts auxquels la CCGP est assujettie : taxes foncières, taxes sur les véhicules...Ce montant est en légère diminution de 370€

Chapitre	Libellé nature	BP N-1 sans budget OM	BP N sans budget OM	Evolution en €	Evolution en %
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	5 919 071,00 €	6 286 785,00 €	367 714,00 €	6%

Les dépenses relatives aux charges de personnel représentent 32% des dépenses réelles de fonctionnement. Elles seront en augmentation de 367,7K€ (soit près de 6%) pour intégrer différents éléments :

- l'augmentation pour 2025 des cotisations à la caisse de retraite des fonctionnaires,
- la progression mécanique du Glissement Vieillesse Technicité et le pacte social.

Chapitre	Libellé nature	BP N-1 sans budget OM	BP N sans budget OM	Evolution en €	Evolution en %
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	6 644 300,00 €	6 833 390,00 €	189 090,00 €	3%

Le chapitre 014 - Atténuations de produits comprend les différents prélèvements effectués sur la fiscalité perçue par la CCGP notamment, la participation au Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC) et les attributions de compensation (AC) versées aux communes membres.

Ce poste représente 35% des dépenses réelles de fonctionnement.

Il est estimé en hausse par rapport au BP N-1 suite à :

- une hausse des attributions de compensation versées aux communes membres.

Chapitre	Libellé nature	BP N-1 sans budget OM	BP N sans budget OM	Evolution en €	Evolution en %
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	2 974 010,00 €	3 137 280,00 €	163 270,00 €	5%

Ce poste de dépenses concerne principalement les contributions obligatoires aux organismes de regroupement intégrés par la CCGP (EPAGE Haut-Doubs-Haute-Loue, SDIS), les subventions aux associations et organismes (office du tourisme, SAFER, fourrière animale, associations ...) et les abonnements logiciels.

Il représente 16% des dépenses réelles de fonctionnement.

Les principales évolutions concernent :

- la contribution au Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) **1,39M€** (+58,4K€),
- l'achat de licences notamment pour l'amélioration de la performance dans le cadre des entretiens professionnels et de recrutements ou encore la mise en place logiciel YELDA, (entérinant des prévisions inscrites au budget supplémentaire) **192,5K€** (+67,5K€),
- les subventions de fonctionnement aux association et organismes privés **868,5K€** (+36K€) notamment dans le cadre du pacte territorial 2025 pour la maison Habitat du Doubs (il s'agit ici d'une "fausse" augmentation puisqu'il s'agit d'un changement de chapitre budgétaire). La subvention à l'office du tourisme a également augmenté de 6K€,
- Les participations versées aux organismes de regroupement **472,9K€** (+9K€) du fait de l'augmentation de la participation versée à l'EPAGE (+6K€) et au syndicat mixte du Pays du Haut-Doubs (+3,9K€),
- Le reversement à la Ville de la subvention du département dans le cadre du contrat de coopération sport culture jeunesse (CCSCJ) **27K€** (+4K€),
- La protection fonctionnelle et condamnations aux frais de justice **4K€** (+4K€),

On constate également une évolution à la baisse concernant le reversement par la CCGP de la subvention perçue par la Direction régionale de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF), dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial (PAT) à la chambre d'agriculture **-23,7K€**

Chapitre	Libellé nature	BP N-1 sans budget OM	BP N sans budget OM	Evolution en €	Evolution en %
66	CHARGES FINANCIERES	131 100,00 €	111 520,00 €	-19 580,00 €	-15%

Ce poste de dépenses regroupe les intérêts de la dette et les frais financiers en cas de ligne de trésorerie.

Chapitre	Libellé nature	BP N-1 sans budget OM	BP N sans budget OM	Evolution en €	Evolution en %
67	CHARGES SPECIFIQUES	17 100,00 €	17 100,00 €	0,00 €	0%

Ce poste de dépenses concerne principalement des annulations de titres de recettes émis sur l'année N-1.

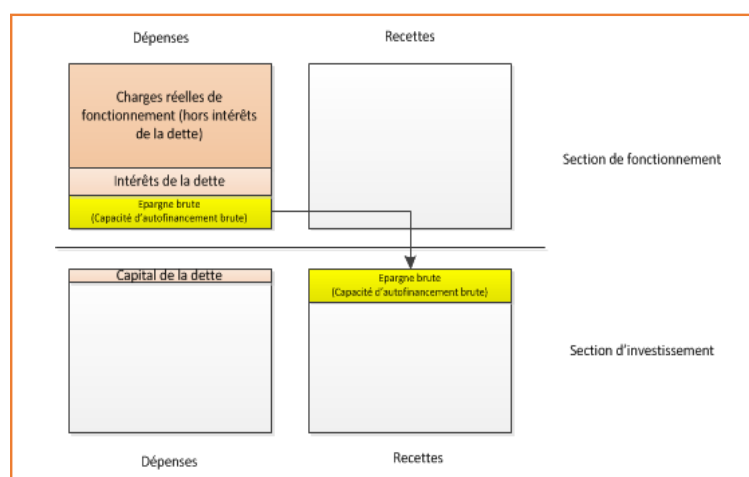
Ce chapitre de dépense exceptionnelle est difficile à prévoir en raison de son caractère imprévisible. Il pourra donc faire l'objet d'un ajustement, soit au moyen des dépenses imprévues, soit lors d'une prochaine étape budgétaire, si le besoin s'en ressent.

Chapitre	Libellé nature	BP N-1 sans budget OM	BP N sans budget OM	Evolution en €	Evolution en %
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	0,00 €	1 400,00 €	1 400,00 €	

Ce chapitre concerne les provisions pour les dépréciations d'actifs.

2. Capacité de financement *(hors emprunts)*

L'autofinancement brut dégagé par la section de fonctionnement, vient alimenter la section d'investissement selon le schéma suivant :



Cumulé aux autres recettes d'investissements, il constitue les ressources propres de la collectivité, destinées à financer les investissements.

Ces recettes devront permettre de financer en priorité le remboursement des emprunts. Le surplus viendra financer les programmes d'investissement.

Recettes d'investissement

Chapitre	Libellé	BP N-1 sans budget OM	BP N sans budget OM	Evolution
	Autofinancement brut	1 980 999 €	1 658 845 €	- 322 154 €
024	Cessions	- €	- €	- €
	Autres recettes d'investissement	207 095 €	711 020 €	503 925 €
13	Subventions	202 605 €	105 620 €	- 96 985 €
10	FCTVA	- €	596 400 €	596 400 €
16 & 27	Cautions	4 490 €	9 000 €	4 510 €
13	Restes à réaliser 2019	- €	- €	- €
001	Excédent d'investissement au 31/12/N-1	- €	- €	- €
10 (1068)	Affectation du résultat N-1	835 090 €	- €	- 835 090 €
	TOTAL RECETTES (A)	3 023 185 €	2 369 865 €	- 653 320 €

Dépenses d'investissement

Chapitre	Libellé	BP N-1 sans budget OM	BP N sans budget OM	Evolution
16	Remboursement d'emprunts	497 007 €	560 000 €	62 993 €
10-16-26	Remboursements divers et participations fin.	3 194 €	9 000 €	5 806 €
020	Dépenses imprévues	- €	- €	- €
001	Déficit d'investissement au 31/12/N-1	597 838 €	- €	- 597 838 €
20 21-23	Restes à réaliser N-1	- €	- €	- €
	TOTAL DEPENSES (B)	1 098 038 €	569 000 €	-529 038 €

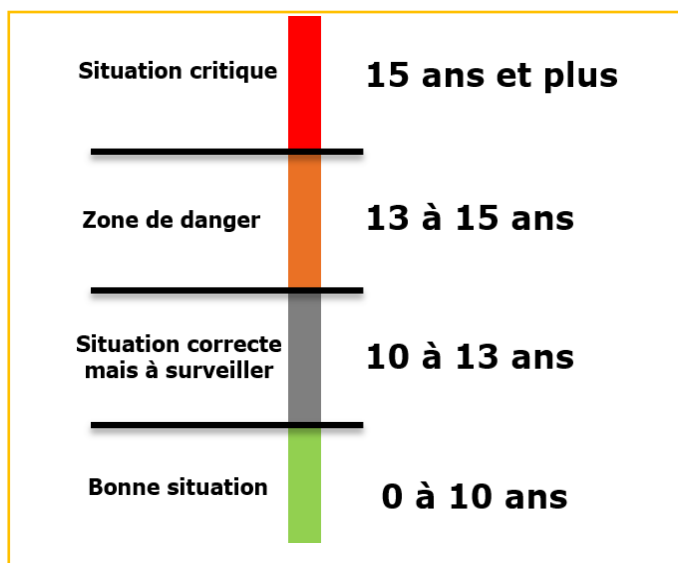
Capacité de financement hors emprunt $(C)=(A)-(B)$ **1 925 146,25 €** **1 800 865 €** **-124 281,25 €**

3. Besoin de financement

	BP N-1 sans budget OM	BP N sans budget OM	Evolution
Potentiel d'investissement (A)	1 925 146 €	1 800 865 €	-124 281 €
Dépenses d'équipement hors restes à réaliser (B)	2 940 530 €	12 295 175 €	9 354 645 €
Besoin (-) ou excédent (+) de financement (C=A-B)	-1 015 384 €	-10 494 310 €	-9 478 926 €
Recours à l'emprunt	1 015 384,00 €	10 494 310 €	9 478 926 €
CRD au 31/12/N	4 005 866 €	2 790 699 €	
Nouvel emprunt	1 015 384 €	10 494 310 €	
Total	5 021 250 €	13 285 009 €	
Epargne Brute	1 980 999 €	1 658 845 €	
Capacité de désendettement en année	3	8	

Si la totalité des emprunts prévus au budget est effectivement réalisée, la capacité de désendettement, ratio de solvabilité de la collectivité, resterait satisfaisant. A titre d'information, voici ci-dessous les différents seuils d'appréciation de ce ratio.

Néanmoins ce niveau d'emprunt sera réajusté après l'intégration des résultats et les subventions notifiées en cours d'année.



Programmes d'investissement BP 2025

Programmes	BP 2025 Propositions
01. Centres aquatique	7 740 000 €
APCP- Centre aquatique (nouveau projet 2022)	7 740 000 €
660k€ : Maitrise d'œuvre et prestations annexes, (Etudes géotechniques...)1M€ : Acquisition terrain 80K€ : Achat de bois 6 M€ : Travaux	7 740 000 €
02. Administration générale	385 975 €
Equipements informatiques	320 000 €
Achat de matériel	250 000 €
Logiciel de gestion d'infrastructure numérique	50 000 €
Module d'automatisation du traitement des déclaration de travaux - Avis de travaux urgents - Déclaration d'intention de commencement de travaux	20 000 €
Insertion marché public	15 475 €
Frais d'insertion	15 475 €
Matériels et mobiliers	50 500 €
Acquisition de matériels	9 500 €
Acquisition de mobilier	11 000 €
Matériel pour technicien génie climatique	10 000 €
Outilsage marbre atelier serrurerie	20 000 €
03. Château	1 436 200 €
APCP-Réhabilitation et valorisation du château de Joux	1 419 500 €
276,6k€ : Sécurisation parcours de visites + restauration escalier + réseaux	
402,6k€ : Restauration tours Mirabeau et Horloge	
72k€ : Travaux caponnières (fortifications)	
197,5k€ : Création et mise en place de l'application "compagnon numérique" + achat équipement	
320,4k€ : Maitrise d'oeuvre projet Renaissance	
17,2k€ : Maitrise d'oeuvre sécurisation parcours de visites	
34,2k€ : Maitrise d'oeuvre charpente Tours Mirabeau et Horloge	
99k€ : Maitrise d'oeuvre bâtiment S2	1 419 500 €
Matériel et mobilier	16 700 €
Acquisition radios portatives, pompe à eau et mobilier urbain	16 700 €
04. Patrimoine CCGP	145 000 €
Fort Mahler	100 000 €
Renforcement Fort Malher	100 000 €
Maison intercommunalité	45 000 €
Diagnostic sur batiments	5 000 €
Travaux d'entretien et de rénovation	40 000 €
05. Aire d'accueil gens du voyage	10 900 €
Aire d'accueil des gens du voyage	10 900 €
Achat tondeuse pour l'aire d'accueil.	900 €
Remplacement des chauffe-eau de l'aire d'accueil	10 000 €
06. Zone d'activité économique	400 000 €
Travaux sur ZAE Transférés	400 000 €
350k€ : Travaux de voirie	
50k€ : Mobilier ZAE	400 000 €
07. Développement et aménagement du territoire	1 000 100 €
Acquisition foncière	20 000 €
Etude préalable à l'acquisition de terrain	20 000 €
Acquisition terrain	190 000 €
Terrain LOUVRIER	190 000 €
APCP- OPAH	50 000 €
Aides financières aux propriétaires	50 000 €
APCP-Shema directeur modes Doubs	500 000 €
427k€ = Aménagement de voirie et suivie des travaux	
44k€ = Mission de maîtrise d'œuvre	
26k€ = Acquisition de matériel lié à la mobilité	
3k€ = Acquisition de matériel de signalétique	500 000 €
Bornes de recharge électrique	30 000 €
Acquisition	30 000 €
Ddmarche (Dév. Durable)	20 000 €
Projet Alimentaire Territorial, Biodiversité	20 000 €
Dématérialisation des documents d'urbanisme	6 600 €
5k€ : Matériel pour dématérialisation des autorisations d'urbanisme	5 000 €
1,6k€ : Redevance annuelle pour logiciel	1 600 €
Fonds de concours RN 57	58 000 €
Projets d'infrastructures d'intérêt national	58 000 €
SMIX Doubs Très Haut Débit	125 500 €
Déploiement du Très Haut Débit sur le territoire de la CCGP (hors Pontarlier) Augmentation prévu de 2,5% sur 2025.	125 500 €
08. Tourisme	212 500 €
APCP-Diversification des activités du Gounefay	164 000 €
120K€ : Travaux (terrasse, salle hors-sac, reprise fenêtre)	
10k€ : Acquisition tables et chaises pour la salle côté Alpes	
10K€ : Acquisition matériel audio et vidéo pour la salle côté Alpes	
12k€ : Etudes AMO pour création activité ludo sportive	152 000 €
Honoraire MOE études	12 000 €
Gounefay	23 500 €
16k€ : Acquisition engins pour entretien sentiers pédestres et domaine skiable	
7,5k€ : Acquisition mobilier extérieur	23 500 €
Office tourisme	25 000 €
Honoraires de MOE suite faisabilité	25 000 €
Montant travaux rénovation énergétique et restruturation	0 €
09. Micro-crèches	313 500 €
Aménagement Micro-crèche	23 500 €
19k€ : Achat matériel puériculture	
1k€ : Acquisition ordinateur	
3,5k€ : Acquisition mobilier récurrent	23 500 €
APCP- Micro-crèches	290 000 €
Micro-crèche - Houtaud	290 000 €
10. Economie et agriculture	525 000 €
Aide à l'immobilier	50 000 €
Aide à l'immobilier d'entreprise	50 000 €

APCP Réhabilitation du bâtiment Belle Vie	475 000 €
Maîtrise d'œuvre	425 000 €
Travaux	50 000 €
11. Services intercommunaux	126 000 €
Centre technique Intercommunal	120 000 €
Achats matériel roulant	120 000 €
Espaces-verts	3 000 €
Acquisition de matériels	3 000 €
Voirie	3 000 €
Achat petit équipement	3 000 €
Total général	12 295 175 €

5. Tableaux budgétaires 2025 - Budget principal sans budget "Gestion des déchets"

2025

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Chapitre	Libellés	BP N-1 sans budget OM	BP N sans budget OM	Evolution BPN-1/BPN en €	Evolution BPN-1/BPN en %
		A	B	C=B-A	D=C/A
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	2 904 030,00 €	3 188 500,00 €	284 470,00 €	9,80%
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	5 919 071,00 €	6 286 785,00 €	367 714,00 €	6,21%
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	6 644 300,00 €	6 833 390,00 €	189 090,00 €	2,85%
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	2 974 010,00 €	3 137 280,00 €	163 270,00 €	5,49%
	Total des dépenses de gestion courante	18 441 411,00 €	19 445 955,00 €	1 004 544,00 €	5,45%
66	CHARGES FINANCIERES	131 100,00 €	111 520,00 €	- 19 580,00 €	-14,94%
67	CHARGES SPECIFIQUES	17 100,00 €	17 100,00 €	- €	0,00%
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	- €	1 400,00 €	1 400,00 €	
022		- €	- €	- €	
002		- €	- €	- €	
	Total des dépenses réelles (a)	18 589 611,00 €	19 575 975,00 €	986 364,00 €	5,31%
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	1 893 245,00 €	1 160 445,00 €	- 732 800,00 €	-38,71%
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	481 250,00 €	517 200,00 €	35 950,00 €	7,47%
	Total des dépenses d'ordre (b)	2 374 495,00 €	1 677 645,00 €	- 696 850,00 €	-29,35%
	Total général - Dépenses (c=a+b)	20 964 106,00 €	21 253 620,00 €	289 514,00 €	1,38%

RECETTES

Chapitre	Libellés	BP N-1 sans budget OM	BP N sans budget OM	Evolution BPN-1/BPN en €	Evolution BPN-1/BPN en %
		A	B	C=B-A	D=C/A
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	142 000,00 €	140 000,00 €	- 2 000,00 €	-1,41%
70	PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	3 588 670,00 €	3 858 650,00 €	269 980,00 €	7,52%
73	IMPOTS ET TAXES	5 352 300,00 €	5 113 250,00 €	- 239 050,00 €	-4,47%
731	FISCALITE LOCALES	8 253 220,00 €	8 800 500,00 €	547 280,00 €	6,63%
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	3 006 390,00 €	3 087 220,00 €	80 830,00 €	2,69%
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	227 210,00 €	235 200,00 €	7 990,00 €	3,52%
	Total des recettes de gestion courante	20 569 790,00 €	21 234 820,00 €	665 030,00 €	3,23%
77	PRODUITS SPECIFIQUES	- €	- €	- €	
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	820,00 €	- €	- 820,00 €	-100%
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	- €	- €	- €	
	Total des recettes réelles (d)	20 570 610,00 €	21 234 820,00 €	664 210,00 €	3,23%
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	17 780,00 €	18 800,00 €	1 020,00 €	5,74%
	Total des recettes d'ordre (e)	17 780,00 €	18 800,00 €	1 020,00 €	5,74%
	Total général - Recettes (f=d+e)	20 588 390,00 €	21 253 620,00 €	665 230,00 €	3,23%

SECTION DE INVESTISSEMENT

DEPENSES

Chapitre	Libellés	BP N-1 sans budget OM	BP N sans budget OM	Evolution BPN-1/BPN en €	Evolution BPN-1/BPN en %
		A	B	C=B-A	D=C/A
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 731 595,32 €	1 958 375,00 €	226 779,68 €	13,10%
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	378 074,70 €	313 500,00 €	- 64 574,70 €	-17,08%
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	353 657,73 €	1 885 100,00 €	1 531 442,27 €	433,03%
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	477 202,50 €	8 138 200,00 €	7 660 997,50 €	1605,40%
	Total des dépenses d'équipement	2 940 530,25 €	12 295 175,00 €	9 354 644,75 €	318,13%
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	497 007,02 €	560 000,00 €	62 992,98 €	12,67%
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	3 193,60 €	9 000,00 €	5 806,40 €	181,81%
020		- €	- €	- €	
001	RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	597 837,71 €	- €	- 597 837,71 €	-100%
	Total des dépenses réelles (g)	4 038 568,58 €	12 864 175,00 €	8 825 606,42 €	218,53%
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	- €	18 800,00 €	18 800,00 €	
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	- €	500 000,00 €	500 000,00 €	
	Total des dépenses d'ordre (h)	- €	518 800,00 €	518 800,00 €	
	Total général - Dépenses (i=g+h)	4 038 568,58 €	13 382 975,00 €	9 344 406,42 €	231,38%

RECETTES

Chapitre	Libellés	BP N-1 sans budget OM	BP N sans budget OM	Evolution BPN-1/BPN en €	Evolution BPN-1/BPN en %
		A	B	C=B-A	D=C/A
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	202 605,12 €	105 620,00 €	- 96 985,12 €	-48%
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	- €	10 494 310,00 €	10 494 310,00 €	
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	4 490,06 €	9 000,00 €	4 509,94 €	100%
	Total des recettes d'équipement	207 095,18 €	10 608 930,00 €	10 401 834,82 €	5022,73%
10	DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES	- €	596 400,00 €	596 400,00 €	
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES	835 090,40 €	- €	- 835 090,40 €	-100%
001		- €	- €	- €	
	Total des recettes réelles (j)	1 042 185,58 €	11 205 330,00 €	10 163 144,42 €	975,18%
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	- €	517 200,00 €	517 200,00 €	
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	- €	500 000,00 €	500 000,00 €	
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	- €	1 160 445,00 €	1 160 445,00 €	
	Total des recettes d'ordre (k)	- €	2 177 645,00 €	2 177 645,00 €	
	Total général - Recettes (l=j+k)	1 042 185,58 €	13 382 975,00 €	12 340 789,42 €	1184%

PARTIE 3 : Budget annexe Assainissement

Le budget assainissement constitue un budget annexe soumis à l'instruction comptable M49, norme applicable aux régies chargées de l'exploitation d'un service public industriel et commercial.

La constitution d'un budget annexe est obligatoire pour ce type de service public et implique que celui-ci soit équilibré, sans subvention possible du budget principal. Les besoins de ce budget sont financés, sauf rares exceptions, par des ressources purement internes : en l'occurrence, la redevance d'assainissement principalement.

1. Section de fonctionnement et capacité d'autofinancement

Comme pour le budget principal, la section de fonctionnement retranscrit l'ensemble des charges et produits nécessaires au bon fonctionnement du service d'assainissement.

A/ Tableaux

Recettes réelles de fonctionnement

Chapitre	Libellé	BP N-1	BP N	Evolution
013	Atténuation de charges	6 400,00 €	3 400,00 €	-3 000,00 €
70	Produit des services et du domaine	3 340 255,00 €	3 914 830,00 €	574 575,00 €
74	Subventions et participations	150 000,00 €	0,00 €	-150 000,00 €
75	Autres produits de gestion courante	4 705,00 €	8 410,00 €	3 705,00 €
76 à 78	Autres produits	1 193 095,00 €	1 230 340,00 €	37 245,00 €
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL RECETTES REELLES (A)		4 694 455,00 €	5 156 980,00 €	462 525,00 €

Dépenses réelles de fonctionnement

Chapitre	Libellé	BP N-1	BP N	Evolution
011	Charges à caractère général	2 612 550,00 €	2 481 920,00 €	-130 630,00 €
012	Charges de personnel	970 700,00 €	977 310,00 €	6 610,00 €
65	Autres charges de gestion courante	39 800,00 €	269 930,00 €	230 130,00 €
66	Charges financières	154 215,00 €	134 400,00 €	-19 815,00 €
67-68-022	Autres dépenses	116 810,00 €	104 880,00 €	-11 930,00 €
TOTAL DEPENSES REELLES (B)		3 894 075,00 €	3 968 440,00 €	74 365,00 €

Autofinancement brut (C)=(A-B)		800 380,00 €	1 188 540,00 €	388 160,00 €
--	--	---------------------	-----------------------	---------------------

I. Recettes réelles de fonctionnement

Les recettes réelles de fonctionnement du budget assainissement augmentent de 462,5K€ entre le budget primitif 2024 et 2025.

Cette augmentation concerne essentiellement la redevance d'assainissement collectif (+114,8K€), les prestations de services telles que le contrôle de branchements (+478K€) et le remboursement de frais de mise à disposition de personnel par les budgets annexes (+32,7K€). La suppression de la prime d'épuration modère cette augmentation (-150K€) de même qu'une baisse de la participation pour assainissement collectif (-50K€).

II. Dépenses réelles de fonctionnement

Les dépenses réelles de fonctionnement sont en hausse de 1,9% essentiellement en raison de l'augmentation des autres charges de gestion courante.

1. Charges à caractère général

Les charges à caractère général sont en baisse de -131K€.

Compte tenu des annonces gouvernementales de contribution des collectivités locales au redressement des comptes publics, un effort général est appliqué par la Communauté de Communes du Grand Pontarlier (CCGP) sur l'ensemble de ses budgets y compris sur le budget assainissement. En effet, ce budget risque d'être impacté par ces mesures avec une baisse prévisible de l'accompagnement financier du Département sur nos projets.

Cet effort se traduit par des prévisions budgétaires en baisse de 5% appliqué sur les dépenses à caractère général (chpaitre 011).

Certains postes seront néanmoins en augmentation :

- les prestations de services (marché boue, analyses, autosurveillance, entretien réseau, curage ouvrage) (+141,3K€),
- la participation aux charges administratives du budget principal (5% des dépenses réelles de fonctionnement de l'année N-1) (+40,4K€),
- l'entretien du matériel roulant (+20K€),
- l'achat des produits de traitement et autres fournitures (+10,5K€),
- l'achat de carburant (+6K€),
- les frais de télécommunication (+4,8K€).

2. Charges de personnel et frais assimilés

Concernant les dépenses de personnel inscrites au chapitre 012, elles seront en légère hausse de 0,68%, soit + 6,6K€.

Ces dépenses comprennent :

- les rémunérations proprement dites des agents employés par le service assainissement pour 681K€, y compris Comité des Œuvres Sociales (COS) et médecine du travail,
- Le personnel mis à disposition par le service eau potable pour 224 K€.

A ces dépenses, il convient de déduire le remboursement du personnel mis à disposition par le service assainissement au service de l'eau potable de la CCGP et celui du Syndicat des Eaux de Joux (SIEJ). Cette déduction se traduit par une inscription en recette (188K€).

Une fois pris en compte tous ces éléments, les dépenses du personnel dédié au service assainissement s'établissent à 977K€ contre 971K€, soit une hausse de 0,68%.

A noter, ces dépenses intègrent la hausse des cotisations retraites des fonctionnaires.

3. Autres charges de gestion courante

La principale évolution concerne la régularisation de la participation à la Communauté de Communes de Frasnée Dugeon pour les frais de traitement des effluents de Sainte Colombe de 2022 à 2024 ainsi que la participation de 2025. La dernière convention a pris fin en 2021, un nouveau projet de convention est en cours.

4. Charges financières

En ce qui concerne les charges financières, en l'absence de nouvel emprunt en 2024, une baisse de l'ordre de -20K€ est attendue.

5. Dotations aux amortissements et aux provisions

Le service de gestion comptable nous adresse chaque année le montant des provisions à constituer, compte-tenu des risques d'impayés.

A l'issue des diverses régularisations opérées par le service de gestion comptable, le montant des provisions à constituer diminue de -14K€.

2. Capacité de financement *(hors emprunts)*

L'autofinancement brut dégagé par la section de fonctionnement, vient alimenter la section d'investissement selon le schéma communiqué précédemment au niveau du chapitre 2 du budget général.

Comme indiqué ci-avant, cumulé aux autres recettes d'investissements, il constitue les ressources propres de la collectivité, destinées à financer les investissements.

Ces recettes devront permettre de financer en priorité le remboursement des emprunts. Le surplus viendra financer les programmes d'investissement. Il en ressort une capacité de financement hors emprunt établi comme suit :

Recettes d'investissement				
Chapitre	Libellé	BP N-1	BP N	Evolution
	Autofinancement brut	800 380 €	1 188 540 €	388 160 €
024	Cessions	- €	- €	- €
↓	Autres recettes d'investissement	700 €	303 160 €	302 460 €
13	Subventions	- €	302 460 €	302 460 €
165	Cautions	700 €	700 €	- €
001	Excédent d'investissement au 31/12/N-1	- €	- €	- €
1068	Affectation du résultat N-1	- €	- €	- €
	TOTAL RECETTES (A)	801 080 €	1 491 700 €	690 620 €
Dépenses d'investissement				
Chapitre	Libellé	BP N-1	BP N	Evolution
16	Remboursement d'emprunts	560 555 €	526 100 €	- 34 455 €
10-165-26	Remboursements divers et participation fin	700 €	700 €	- €
020	Dépenses imprévues	50 000 €	50 000 €	- €
001	Déficit d'investissement au 31/12/N-1	- €	- €	- €
20-21-23	Restes à réaliser N-1	- €	- €	- €
	TOTAL DEPENSES (B)	611 255 €	576 800 €	-34 455 €
Capacité de financement hors emprunt (C)=(A)-(B)		189 825,00 €	914 900 €	725 075,00 €

Après satisfaction du besoin de financement, il est possible de dégager au stade du budget primitif 2025 une capacité de financement hors emprunt de 915K€.

3. Besoin de financement

	BP N-1	BP N	Evolution
Potentiel d'investissement (A)	189 825 €	914 900 €	725 075 €
Dépenses d'équipement (B)	3 252 200 €	2 556 600 €	-695 600 €
Besoin (-) ou excédent (+) de financement (C=A-B)	-3 062 375 €	-1 641 700 €	1 420 675 €
Recours à l'emprunt	3 062 375 €	1 641 700 €	-1 420 675 €
CRD au 31/12/N	3 419 997 €	2 893 907 €	
Nouvel emprunt	3 062 375 €	1 641 700 €	
Total	6 482 372 €	4 535 607 €	
Epargne Brute	800 380 €	1 188 540 €	
Capacité de désendettement en année	8	4	

Si la totalité des emprunts prévus au budget est effectivement réalisée, la capacité de désendettement, ratio de solvabilité de la collectivité, resterait satisfaisant.

4. Programme des investissements 2025

Opérations	BP 2025 Proposition
AMÉNAGEMENT DES LOCAUX	20 000,00
APCP CREATION BASSIN D ORAGE STATION D'EPURATION (STEP) DE DOUBS	50 000,00
CREATION 3 STEP : STE COLOMBE-VERRIERES-ETRACHES	50 000,00
DEA-REFONTE 3 DEVERSOIRS ORAGES AUTOSURVEILLES	90 000,00
DEA-RENOUVELLEMENT POSTES REFOULEMENT	320 000,00
EQUIPEMENTS DIVERS SUR POSTE DE REFOULEMENT	50 000,00
ETUDE AMELIORATION DES UNITES FONCTIONNELLES STEP	50 000,00
ETUDE DIAGNOSTIC PERMANENT	65 000,00
ETUDE SCHEMA DIRECTEUR	50 000,00
FRAIS D'INSERTION	6 600,00
INSPECTION TÉLÉVISÉE POUR DÉF. PROGR. TRVX PLURIAN	90 000,00
LOGICIEL FACTURATION	10 000,00
MATERIEL STEP	620 000,00
MISE A JOUR SUPERVISION	50 000,00
TRAVAUX COMMUNAUX	1 010 000,00
VEHICULE STEP	25 000,00
Total général	2 556 600,00

5. Tableaux budgétaires 2025 - Budget assainissement

2025

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Chapitre	Libellés	BP N-1	BP N	Evolution BPN-1/BPN en €	Evolution BPN-1/BPN en %
		A	B	C=B-A	D=C/A
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	2 612 550,00 €	2 481 920,00 €	- 130 630,00 €	-5,00%
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	970 700,00 €	977 310,00 €	6 610,00 €	0,68%
014		- €	- €	- €	
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	39 800,00 €	269 930,00 €	230 130,00 €	578,22%
	Total des dépenses de gestion courante	3 623 050,00 €	3 729 160,00 €	106 110,00 €	2,93%
66	CHARGES FINANCIERES	154 215,00 €	134 400,00 €	- 19 815,00 €	-12,85%
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	45 800,00 €	47 630,00 €	1 830,00 €	4,00%
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	51 010,00 €	37 250,00 €	- 13 760,00 €	-26,98%
022	DEPENSES IMPREVUES	20 000,00 €	20 000,00 €	- €	0,00%
	Total des dépenses réelles (a)	3 894 075,00 €	3 968 440,00 €	74 365,00 €	1,91%
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	128 430,00 €	280 390,00 €	151 960,00 €	118,32%
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	950 000,00 €	1 221 320,00 €	271 320,00 €	28,56%
	Total des dépenses d'ordre (b)	1 078 430,00 €	1 501 710,00 €	423 280,00 €	39,25%
	Total général - Dépenses (c=a+b)	4 972 505,00 €	5 470 150,00 €	497 645,00 €	10,01%

RECETTES

Chapitre	Libellés	BP N-1	BP N	Evolution BPN-1/BPN en €	Evolution BPN-1/BPN en %
		A	B	C=B-A	D=C/A
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	6 400,00 €	3 400,00 €	- 3 000,00 €	-46,88%
70	PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	3 340 255,00 €	3 914 830,00 €	574 575,00 €	17,20%
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	150 000,00 €	- €	- 150 000,00 €	-100,00%
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	4 705,00 €	8 410,00 €	3 705,00 €	78,75%
	Total des recettes de gestion courante	3 501 360,00 €	3 926 640,00 €	425 280,00 €	12,15%
76	PRODUITS FINANCIERS	77 145,00 €	77 150,00 €	5,00 €	0,01%
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	- €	- €	- €	
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	1 115 950,00 €	1 153 190,00 €	37 240,00 €	3,34%
002	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	- €	- €	- €	
	Total des recettes réelles (d)	4 694 455,00 €	5 156 980,00 €	462 525,00 €	9,85%
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	278 050,00 €	313 170,00 €	35 120,00 €	12,63%
	Total des recettes d'ordre (e)	278 050,00 €	313 170,00 €	35 120,00 €	12,63%
	Total général - Recettes (f=d+e)	4 972 505,00 €	5 470 150,00 €	497 645,00 €	10,01%

SECTION DE INVESTISSEMENT

DEPENSES

Chapitre	Libellés	BP N-1	BP N	Evolution BPN-1/BPN en €	Evolution BPN-1/BPN en %
		A	B	C=B-A	D=C/A
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	347 200,00 €	506 600,00 €	159 400,00 €	45,91%
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	840 000,00 €	815 000,00 €	- 25 000,00 €	-2,98%
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	2 065 000,00 €	1 235 000,00 €	- 830 000,00 €	-40,19%
	Total des dépenses d'équipement	3 252 200,00 €	2 556 600,00 €	- 695 600,00 €	-21,39%
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	560 555,00 €	526 100,00 €	- 34 455,00 €	-6,15%
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	700,00 €	700,00 €	- €	0,00%
020	DEPENSES IMPREVUES	50 000,00 €	50 000,00 €	- €	0,00%
001	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	- €	- €	- €	
	Total des dépenses réelles (g)	3 863 455,00 €	3 133 400,00 €	- 730 055,00 €	-18,90%
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	278 050,00 €	313 170,00 €	35 120,00 €	12,63%
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	- €	100 000,00 €	100 000,00 €	
	Total des dépenses d'ordre (h)	278 050,00 €	413 170,00 €	135 120,00 €	48,60%
	Total général - Dépenses (i=g+h)	4 141 505,00 €	3 546 570,00 €	- 594 935,00 €	-14,37%

RECETTES

Chapitre	Libellés	BP N-1	BP N	Evolution BPN-1/BPN en €	Evolution BPN-1/BPN en %
		A	B	C=B-A	D=C/A
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	- €	302 460,00 €	302 460,00 €	
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	3 062 375,00 €	1 641 700,00 €	- 1 420 675,00 €	-46,39%
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	700,00 €	700,00 €	- €	0,00%
	Total des recettes d'équipement	3 063 075,00 €	1 944 860,00 €	- 1 118 215,00 €	-36,51%
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	- €	- €	- €	
1068	AUTRES RESERVES	- €	- €	- €	
	Total des recettes réelles (j)	3 063 075,00 €	1 944 860,00 €	- 1 118 215,00 €	-36,51%
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	950 000,00 €	1 221 320,00 €	271 320,00 €	28,56%
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	- €	100 000,00 €	100 000,00 €	
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	128 430,00 €	280 390,00 €	151 960,00 €	118,32%
	Total des recettes d'ordre (k)	1 078 430,00 €	1 601 710,00 €	523 280,00 €	48,52%
	Total général - Recettes (l=j+k)	4 141 505,00 €	3 546 570,00 €	- 594 935,00 €	-14%

PARTIE 4 : Budget annexe Eau

Le budget eau constitue, comme pour le budget assainissement, un budget annexe soumis à l'instruction comptable M49, norme applicable aux régies chargées de l'exploitation d'un service public industriel et commercial.

Aussi, les mêmes contraintes d'autonomie financière s'y imposent avec la nécessité d'un équilibre par les ressources internes à ce budget, sans subvention possible du budget principal : en l'occurrence, la vente d'eau en gros, notamment aux territoires environnants la CCGP et la vente d'eau aux abonnés du service.

1. Section de fonctionnement et capacité d'autofinancement

Comme pour les autres budgets, la section de fonctionnement retranscrit l'ensemble des charges et produits nécessaires au bon fonctionnement du service eau, dans son ensemble.

A/ Tableaux

Recettes réelles de fonctionnement

Chapitre	Libellé	BP N-1	BP	Evolution
013	Atténuations de charges	142 000 €	114 320 €	- 27 680 €
70	Produit des services et du domaine	4 630 935 €	5 071 770 €	440 835 €
74	Subventions et participations	- €	- €	- €
75	Autres produits de gestion courante	10 €	10 €	- €
76 à 78	Autres produits	- €	- €	- €
002	Résultat de fonctionnement reporté	- €	- €	- €
TOTAL RECETTES REELLES (A)		4 772 945 €	5 186 100 €	413 155 €

Dépenses réelles de fonctionnement

Chapitre	Libellé	BP N-1	BP	Evolution
011	Charges à caractère général	1 925 120 €	1 848 230 €	- 76 890 €
012	Charges de personnel	996 150 €	1 079 735 €	83 585 €
014	Prélèvements sur produits	630 000 €	700 300 €	70 300 €
65	Autres charges de gestion courante	434 010 €	515 870 €	81 860 €
66	Charges financières	68 355 €	64 370 €	- 3 985 €
67-68-022	Autres dépenses	41 575 €	47 500 €	5 925 €
TOTAL DEPENSES REELLES (B)		4 095 210 €	4 256 005 €	160 795 €

Autofinancement brut (C)=(A-B)		677 735,00 €	930 095,00 €	252 360,00 €
--	--	---------------------	---------------------	---------------------

B/ Commentaires

I. Recettes réelles de fonctionnement

Les recettes réelles de fonctionnement du budget eau font apparaître une augmentation de 413K€ entre les budgets primitifs 2024 et 2025, essentiellement liées à l'évolution des produits des services et du domaine.

Ainsi les recettes issues des produits des services progressent de 440,8K€ en raison des principaux facteurs suivants :

- les ventes d'eau avec une hausse de 237,5K€ soit +6,47%, du fait de l'augmentation attendue des tarifs appliqués aux volumes ajustés à l'année N;

Les recettes issues de remboursements sur les frais de personnel (chapitre 013 - atténuations de charges) devraient être en baisse, au vu des prévisions des services (-27,7K€).

II. Dépenses réelles de fonctionnement

Les dépenses réelles de fonctionnement sont en augmentation de 4% essentiellement en raison de l'augmentation des charges de personnel, des autres charges de gestion courante et des redevances versées à l'Agence de l'eau.

1. Charges à caractère général

Compte tenu des annonces gouvernementales de contribution des collectivités locales au redressement des comptes publics, un effort général est appliqué par la Communauté de Communes du Grand Pontarlier (CCGP) sur l'ensemble de ses budgets y compris sur le budget eau. En effet, ce budget risque d'être impacté par ces mesures avec une baisse prévisible de l'accompagnement financier du Département sur nos projets. Cet effort se traduit par des prévisions budgétaires en baisse de 4% appliqué sur les dépenses à caractère général (chapitre 011).

Certains postes seront néanmoins en augmentation :

- la participation du budget eau aux charges communes du budget général (+40K€),
- l'acquisition de fournitures diverses pour le fonctionnement des équipes de terrain : stocks de bouteilles de chlore, compteurs, petits équipements,...(+17K€),
- l'achat de carburant (+3K€), l'équipe étant plus importante, les déplacements seront en augmentation.
- les frais de télécommunication (+6,5K€),
- des frais d'achat d'eau en gros auprès des Syndicats riverains (+5k€),
- les cotisations d'assurance (+3,15K€),
- les frais de formation (+2,8K€),
- les prestations de service pour le fauchage et les analyses (+1K€),

2. Charges de personnel et frais assimilés

Concernant les dépenses de personnel inscrites au chapitre 012, elles seront en hausse de 84K€, soit + 8%.

Ces dépenses comprennent :

- les rémunérations proprement dites des agents employés par le service eau potable pour 881K€ en augmentation de +63,7K€ , y compris COS (Comité des Œuvres Sociales) et la médecine du travail,
- le personnel mis à disposition par le service assainissement pour 162,3K€ en baisse de -16,6K€.

Une fois pris en compte tous ces éléments, les dépenses du personnel dédié au service de l'eau potable s'établit à 1080K€ contre 996K€ en 2024, soit une hausse de 8%.

Il convient de noter qu'à l'échelle du service les effectifs sont constants. La hausse provient des ajustements de salaire des nouveaux collaborateurs pour être attractif et l'intégration de la hausse des cotisations retraite des fonctionnaires annoncée par le gouvernement.

3. Atténuations de produits

Elles correspondent au reversement à l'agence de l'eau des redevances facturées pour son compte auprès des abonnés. Elles sont assises sur les volumes consommés d'eau et les volumes rejetés en assainissement.

4. Charges financières

Elles évoluent au vu des prévisions des frais financiers des emprunts à taux variables.

5. Charges spécifiques

Elles évoluent en fonction de l'aide financière accordée par la CAF dans le cadre du Fonds de solidarité pour le logement social (FSL) (+1,4K€).

2. Capacité de financement *(hors emprunts)*

L'autofinancement brut dégagé par la section de fonctionnement, cumulé aux ressources propres déclinées ci-dessous fait ressortir la capacité de financement hors emprunt suivante :

Recettes d'investissement				
Chapitre	Libellé	BP N-1	BP	Evolution
	Autofinancement brut	677 735 €	930 095 €	252 360 €
024	Cessions	- €	- €	- €
13	Autres recettes d'investissement	- €	663 090 €	663 090 €
165	Subventions	- €	663 090 €	663 090 €
165	Cautions	- €	- €	- €
001	Excédent d'investissement au 31/12/N-1	- €	- €	- €
45	Opérations pour compte de tiers	- €	- €	- €
10	Affectation du résultat N-1 (1068)	- €	- €	- €
	TOTAL RECETTES (A)	677 735 €	1 593 185 €	915 450 €
Dépenses d'investissement				
Chapitre	Libellé	BP N-1	BP	Evolution
16	Remboursement d'emprunts	287 000 €	282 100 €	- 4 900 €
10-165-27	Remboursements divers et participations fin.	- €	- €	- €
001	Déficit d'investissement au 31/12/N-1	- €	- €	- €
020	Dépenses imprévues	50 000 €	50 000 €	- €
45	Opérations pour compte de tiers	- €	- €	- €
20 21-23	Restes à réaliser N-1	- €	- €	- €
	TOTAL DEPENSES (B)	337 000 €	332 100 €	-4 900 €
Capacité de financement hors emprunt (C)=(A)-(B)		340 735,00 €	1 261 085 €	920 350,00 €

Après satisfaction du besoin de financement, il est possible de dégager au stade du budget primitif 2025 une capacité de financement de 1261K€.

3. Besoin de financement

	BP N-1	BP	Evolution
Potentiel d'investissement (A)	340 735 €	1 261 085 €	920 350 €
Dépenses d'équipement (B)	3 415 200 €	3 428 540 €	13 340 €
Besoin (-) ou excédent (+) de financement (C=A-B)	-3 074 465 €	-2 167 455 €	907 010 €
Recours à l'emprunt	3 074 465,00 €	2 167 455 €	-907 010 €
CRD au 31/12/N	3 873 095 €	3 591 108 €	
Nouvel emprunt	3 074 465 €	2 167 455 €	
Total	6 947 560 €	5 758 563 €	
Epargne Brute	677 735 €	930 095 €	
Capacité de désendetttement en année	10	6	

Si la totalité des emprunts prévus au budget est effectivement réalisée, la capacité de désendetttement, ratio de solvabilité de la collectivité, resterait sous la barre des seuils d'alerte.

4. Programme des investissements 2025

Opérations	BP 2025 Proposition
2025-RENOUVELLEMENT CONDUITES	2 295 000,00 €
AMÉNAGEMENT DES LOCAUX	15 000,00 €
APCP MISE EN PLACE ET RACCORDEMENT DES PUITES DE HOUTAUD	50 000,00 €
DEA-MISE EN PLACE SECTORISATION SUR PONTARLIER	50 000,00 €
DEA-REHABILITATION RESERVOIR VERRIERES	510 000,00 €
DEA-RENOUVELLEMENT DN 400 ENTREE SUD PONTARLIER	50 000,00 €
EAU-MATERIEL DIVERS	12 000,00 €
FRAIS D'INSERTION	6 540,00 €
LOGICIEL FACTURATION	10 000,00 €
MISE EN PLACE DE CORRÉLATEUR EN POSTE FIXE	40 000,00 €
MISE EN PLACE/RÉNOVATION SUPERVISION DES SITES	125 000,00 €
REHABILITATION CHATEAU CHASTAING	50 000,00 €
RENOUVELLEMENT BRANCHEMENT	80 000,00 €
RESERVOIR COTE JEUNET	10 000,00 €
RESERVOIR PLANS BATTELIN	70 000,00 €
TRAPPES ET ECHELLES DE TOIT CHAMP 2-3	30 000,00 €
VEHICULE ASTREINTE	25 000,00 €
Total général	3 428 540,00 €

5. Tableaux budgétaires 2025 - Budget Eau

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Chapitre	Libellés	BP N-1	BP N	Evolution BPN-1/BPN en €	Evolution BPN-1/BPN en %
		A	B	C=B-A	D=C/A
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 925 120,00 €	1 848 230,00 €	- 76 890,00 €	-3,99%
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	996 150,00 €	1 079 735,00 €	83 585,00 €	8,39%
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	630 000,00 €	700 300,00 €	70 300,00 €	11,16%
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	434 010,00 €	515 870,00 €	81 860,00 €	18,86%
	Total des dépenses de gestion courante	3 985 280,00 €	4 144 135,00 €	158 855,00 €	3,99%
66	CHARGES FINANCIERES	68 355,00 €	64 370,00 €	- 3 985,00 €	-5,83%
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	40 975,00 €	42 400,00 €	1 425,00 €	3,48%
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	600,00 €	5 100,00 €	4 500,00 €	750,00%
022		- €	- €	- €	
	Total des dépenses réelles (a)	4 095 210,00 €	4 256 005,00 €	160 795,00 €	3,93%
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	174 735,00 €	486 465,00 €	311 730,00 €	178,40%
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	580 000,00 €	577 830,00 €	- 2 170,00 €	-0,37%
	Total des dépenses d'ordre (b)	754 735,00 €	1 064 295,00 €	309 560,00 €	41,02%
	Total général - Dépenses (c=a+b)	4 849 945,00 €	5 320 300,00 €	470 355,00 €	9,70%

RECETTES

Chapitre	Libellés	BP N-1	BP N	Evolution BPN-1/BPN en €	Evolution BPN-1/BPN en %
		A	B	C=B-A	D=C/A
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	142 000,00 €	114 320,00 €	- 27 680,00 €	-19,49%
70	PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	4 630 935,00 €	5 071 770,00 €	440 835,00 €	9,52%
74		- €	- €	- €	
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	10,00 €	10,00 €	- €	0,00%
	Total des recettes de gestion courante	4 772 945,00 €	5 186 100,00 €	413 155,00 €	8,66%
002	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	- €	- €	- €	
	Total des recettes réelles (d)	4 772 945,00 €	5 186 100,00 €	413 155,00 €	8,66%
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	77 000,00 €	134 200,00 €	57 200,00 €	74,29%
	Total des recettes d'ordre (e)	77 000,00 €	134 200,00 €	57 200,00 €	74,29%
	Total général - Recettes (f=d+e)	4 849 945,00 €	5 320 300,00 €	470 355,00 €	9,70%

SECTION DE INVESTISSEMENT

DEPENSES

Chapitre	Libellés	BP N-1	BP N	Evolution BPN-1/BPN en €	Evolution BPN-1/BPN en %
		A	B	C=B-A	D=C/A
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	540 700,00 €	261 540,00 €	- 279 160,00 €	-51,63%
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	227 500,00 €	447 000,00 €	219 500,00 €	96,48%
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	2 647 000,00 €	2 720 000,00 €	73 000,00 €	2,76%
	Total des dépenses d'équipement	3 415 200,00 €	3 428 540,00 €	13 340,00 €	0,39%
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	287 000,00 €	282 100,00 €	- 4 900,00 €	-1,71%
165		- €	- €	- €	
020	DEPENSES IMPREVUES	50 000,00 €	50 000,00 €	- €	0,00%
001	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	- €	- €	- €	
	Total des dépenses réelles (g)	3 752 200,00 €	3 760 640,00 €	8 440,00 €	0,22%
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	77 000,00 €	134 200,00 €	57 200,00 €	74,29%
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	- €	100 000,00 €	100 000,00 €	
	Total des dépenses d'ordre (h)	77 000,00 €	234 200,00 €	157 200,00 €	204,16%
	Total général - Dépenses (i=g+h)	3 829 200,00 €	3 994 840,00 €	165 640,00 €	4,33%

RECETTES

Chapitre	Libellés	BP N-1	BP N	Evolution BPN-1/BPN en €	Evolution BPN-1/BPN en %
		A	B	C=B-A	D=C/A
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	- €	663 090,00 €	663 090,00 €	
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	3 074 465,00 €	2 167 455,00 €	- 907 010,00 €	-29,50%
	Total des recettes d'équipement	3 074 465,00 €	2 830 545,00 €	- 243 920,00 €	-7,93%
10	DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES	- €	- €	- €	
1068	AUTRES RESERVES	- €	- €	- €	
	Total des recettes réelles (j)	3 074 465,00 €	2 830 545,00 €	- 243 920,00 €	-7,93%
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	580 000,00 €	577 830,00 €	- 2 170,00 €	-0,37%
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	- €	100 000,00 €	100 000,00 €	
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	174 735,00 €	486 465,00 €	311 730,00 €	178,40%
	Total des recettes d'ordre (k)	754 735,00 €	1 164 295,00 €	409 560,00 €	54,27%
	Total général - Recettes (l=j+k)	3 829 200,00 €	3 994 840,00 €	165 640,00 €	4,33%

PARTIE 5 : Budget Annexe ZAE Pontarlier

SECTION DE FONCTIONNEMENT

2025

DEPENSES

Chapitre	Libellés	BP N-1 A	BP N B	Evolution BPN-1/BPN en € C=B-A	Evolution BPN-1/BPN en % D=C/A
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 403 100,00 €	1 606 000,00 €	202 900,00 €	14,46%
	Total des dépenses de gestion courante	1 403 100,00 €	1 606 000,00 €	202 900,00 €	14,46%
66	CHARGES FINANCIERES	3 800,00 €	2 100,00 €	- 1 700,00 €	-44,74%
	Total des dépenses réelles (a)	1 406 900,00 €	1 608 100,00 €	201 200,00 €	14,30%
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	- €	- €	- €	
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	7 055 390,00 €	7 001 390,00 €	- 54 000,00 €	-0,77%
043	MOUVEMENT D'ORDRE	3 800,00 €	2 100,00 €	- 1 700,00 €	-44,74%
	Total des dépenses d'ordre (b)	7 059 190,00 €	7 003 490,00 €	- 55 700,00 €	-0,79%
	Total général - Dépenses (c=a+b)	8 466 090,00 €	8 611 590,00 €	145 500,00 €	1,72%

RECETTES

Chapitre	Libellés	BP N-1 A	BP N B	Evolution BPN-1/BPN en € C=B-A	Evolution BPN-1/BPN en % D=C/A
70	PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	1 460 900,00 €	1 663 900,00 €	203 000,00 €	13,90%
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	- €	- €	- €	
	Total des recettes de gestion courante	1 460 900,00 €	1 663 900,00 €	203 000,00 €	13,90%
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	- €	- €	- €	
	Total des recettes réelles (d)	1 460 900,00 €	1 663 900,00 €	203 000,00 €	13,90%
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	7 001 390,00 €	6 945 590,00 €	- 55 800,00 €	-0,80%
043	MOUVEMENT D'ORDRE	3 800,00 €	2 100,00 €	- 1 700,00 €	-44,74%
	Total des recettes d'ordre (e)	7 005 190,00 €	6 947 690,00 €	- 57 500,00 €	-0,82%
	Total général - Recettes (f=d+e)	8 466 090,00 €	8 611 590,00 €	145 500,00 €	1,72%

SECTION DE INVESTISSEMENT

DEPENSES

Chapitre	Libellés	BP N-1 A	BP N B	Evolution BPN-1/BPN en € C=B-A	Evolution BPN-1/BPN en % D=C/A
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	54 000,00 €	55 800,00 €	1 800,00 €	3,33%
165		- €	- €	- €	
001	RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	- €	- €	- €	
	Total des dépenses réelles (g)	54 000,00 €	55 800,00 €	1 800,00 €	3,33%
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	7 001 390,00 €	6 945 590,00 €	- 55 800,00 €	-0,80%
	Total des dépenses d'ordre (h)	7 001 390,00 €	6 945 590,00 €	- 55 800,00 €	-0,80%
	Total général - Dépenses (i=g+h)	7 055 390,00 €	7 001 390,00 €	- 54 000,00 €	-0,77%

RECETTES

Chapitre	Libellés	BP N-1 A	BP N B	Evolution BPN-1/BPN en € C=B-A	Evolution BPN-1/BPN en % D=C/A
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	7 055 390,00 €	7 001 390,00 €	- 54 000,00 €	-1%
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	- €	- €	- €	
	Total des recettes d'ordre (k)	7 055 390,00 €	7 001 390,00 €	- 54 000,00 €	-0,77%
	Total général - Recettes (l=j+k)	7 055 390,00 €	7 001 390,00 €	- 54 000,00 €	-1%

Poursuite du programme d'aménagement en 2025 et construction de mares pour les espèces protégées.

PARTIE 6 : Budget annexe Gestion des déchets

La création de ce budget est proposé au Conseil Communautaire du 19 décembre 2024 pour une entrée en vigueur à compter du 1er janvier 2025.

La création de ce budget permettra d'améliorer lisibilité de l'action de la collectivité en matière de gestion des déchets et de protection de l'environnement.

Les données de référence sont issues du budget général N-1.
Ce budget est conformément à la réglementation présenté TTC.

1. Section de fonctionnement et capacité d'autofinancement

La section de fonctionnement retranscrit l'ensemble des charges (frais de personnel, fournitures, intérêts de la dette, prestations de service, etc.) et des produits (ressources fiscales, dotations, etc.) correspondant aux opérations courantes et régulières du service pubic de gestion des déchets de la CCGP.

A/ Tableaux

Recettes réelles de fonctionnement				
Chapitre	Libellé	BP N-1	BP N	Evolution
013	Remboursement sur frais de personnel	- €	- €	- €
70	Produit des services et du domaine	285 000 €	274 000 €	- 11 000 €
731	TEOMI	3 353 470 €	3 505 162 €	151 692 €
74	Subventions et participations	272 000 €	390 950 €	118 950 €
75	Autres produits de gestion courante	- €	- €	- €
77 à 78	Autres produits	- €	- €	- €
002	Résultat de fonctionnement reporté	- €	- €	- €
	TOTAL RECETTES (A)	3 910 470 €	4 170 112 €	259 642 €
Dépenses réelles de fonctionnement				
Chapitre	Libellé	BP N-1	BP N	Evolution
011	Charges à caractère général	1 504 890 €	571 065 €	- 933 825 €
012	Charges de personnel	545 574 €	645 500 €	99 926 €
014	Prélèvements sur fiscalités	- €	- €	- €
65	Autres charges de gestion courante	1 340 000 €	2 160 288 €	820 288 €
66	Charges financières	3 100 €	1 666 €	- 1 434 €
67-68	Autres dépenses	500 €	480 €	- 20 €
	TOTAL DEPENSES (B)	3 394 064 €	3 378 999 €	- 15 065 €
	Autofinancement brut (C)=(A-B)	516 406 €	791 113 €	274 707 €

B/ Commentaires

Avertissement : toutes les comparaisons se font par rapport au BP N-1 pour les dépenses relatives à la gestion des déchets, reconstituées à partir des données issues du budget général de la CCGP

I. Recettes réelles de fonctionnement

Les recettes réelles de fonctionnement sont estimées à 4,2M€, en hausse de 0,3M€ (+6,64%) par rapport au BP N-1.

Chapitre	Libellé nature	BP N-1	BP N	Evolution en €	Evolution en %
70	PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	285 000,00 €	274 000,00 €	-11 000,00 €	-4%

Ce chapitre budgétaire recouvre :

- Les recettes issues de la redevance spéciale : 210K€,
- Celles liées à l'accès des professionnels à la déchetterie : 35K€,
- Les prestations de collecte lors d'événements : 25K€,
- La facturation de conteneurs roulants hors d'usage : 4K€.

Chapitre	Libellé nature	BP N-1	BP N	Evolution en €	Evolution en %
731	FISCALITE LOCALES	3 353 470,00 €	3 505 162,00 €	151 692,00 €	5%

Ce chapitre recouvre la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM), ainsi que la part incitatives qui lui est associée (TEOMI).

Pour rappel, la TEOMI comprend une part fixe liée à la valeur locative du bien immobilier, multiplié par le taux votée par la collectivité (4,74%) pour 2024.

A cela s'ajoute la part variable, (le "I" de la TEOM), proportionnelle à la production de déchets et facturée au nombre de levées par type de conteneurs.

La prévision des recettes de la TEOMI en évolution de 5%, a été calculée de la manière suivante :

- Concernant la TEOM, une revalorisation forfaitaire de 1,5% des bases des locaux d'habitation et industriels et de 0,9% des locaux commerciaux a été appliquée.

Le gel du taux d'imposition (4,74%) a été retenu pour la construction du budget. Le vote des taux d'imposition interviendra en avril 2025.

Le produit attendu de la taxe s'élève donc à **2 144 162€**.

- Concernant la part incitative, cette dernière a été calculée en prenant en compte une baisse du nombre de levées par conteneurs et en conservant les tarifs unitaires de ces dernières.

Il s'agit d'une prévision de recettes en attendant le vote des taux et de la grille tarifaire.

Le produit attendu s'élève à **1 361 000€**.

Chapitre	Libellé nature	BP N-1	BP N	Evolution en €	Evolution en %
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	272 000,00 €	390 950,00 €	118 950,00 €	44%

Ce chapitre budgétaire comptabilise les subventions de fonctionnement et participations versées par divers organismes.

Ces recettes évolueront à la hausse, notamment du fait de l'attribution de nouvelles subventions :

- 58K€ de l'ADEME (agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) pour la mise en œuvre de la TEOMI,
- 74K€ de CITEO pour la lutte contre les déchets d'emballage abandonnés.

II. Dépenses réelles de fonctionnement

Les dépenses réelles de fonctionnement sont estimées à 3,38M€, soit -15,07K€ (-0,4%) par rapport à N-1 Cette évolution s'explique par différents facteurs détaillés ci-après.

Chapitre	Libellé nature	BP N-1	BP N	Evolution en €	Evolution en %
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 504 890,00 €	571 065,00 €	-933 825,00 €	-62%

Les dépenses relatives aux charges à caractère général représenteraient 17% des dépenses réelles de fonctionnement.

Pour mémoire, ce chapitre regroupe l'ensemble des charges liées au fonctionnement du budget (énergie, carburant, maintenance, assurances, formation...) ainsi que celles liées à l'activité du service (prestations de collecte pour les emballages ou le verre, achats de petits équipements, achats de vêtements de travail...).

Au stade du Budget Primitif, ces dépenses sont en baisse de -62,1%, soit -933,8K€ par rapport au BP N-1.

Il est à noter que cette diminution de 62% relève essentiellement d'un changement de chapitre budgétaire pour le traitement du bas de quai de la déchetterie (700K€) et la participation à Préval (180K€) qui doivent être imputés au chapitre 65 et non en charges à caractère général comme précédemment.

En dehors de ces évolutions comptables, le chapitre 011 baisse de près de 50 K€.

De manière plus détaillée, les principales évolutions concernent :

• 60	- Les achats et variations de stocks :	-	1 820 €
------	--	---	---------

Cette rubrique comprend essentiellement les achats, stockés ou non, de fournitures, matières premières, fluides et énergie.

Les principales évolutions à la hausse proviennent :

- des dépenses d'électricité prévus à hauteur de **9,6K€** en 2025 (soit + 3,8K€), des dépenses d'achats de vêtements de travail pour **6K€** (+800€), des dépenses sur la consommation d'eau pour **600€** (+ 460€), des dépenses liées à l'acquisition de fournitures administratives **+120€** et enfin des dépenses d'alimentation **+100€**.

Ces hausses sont atténuées par des diminutions sur diverses dépenses telles que :

- les dépenses de carburant **60K€** (-5K€),
- l'achat de pièces pour les bennes à ordures ménagères , conteneurs roulants ou réparations en régie **10,8K€** (-1,7K€),
- l'achat de fournitures de petits équipements pour la déchetterie **600€** (-400€).

• 61 - Les prestations de service : - 46 750 €

Il s'agit ici des achats de prestations diverses, notamment de maintenance, d'entretien, de réparations, locations, assurances.

Les principales évolutions à la hausse concernent :

- Les primes d'assurances dont l'augmentation est liée à la révision des indices et à une hausse de 15% de l'assurance dommage-ouvrage aux biens suite à une augmentation du nombre de sinistres **13,6K€** (+3,3K€),
- les dépenses de formation **12K€** (+11,1K€) du fait de départ d'agents à la retraite. Il s'agit de formations obligatoires dans le cadre des missions du service (CACES-certificat d'aptitude à la conduite en sécurité, FIMO_formation initiale minimum obligatoire etc),
- les contrats d'assurance du personnel en augmentation au vu du réalisé 2024 **8,5K€** (+1,8K€),
- les prestations de réparations des conteneurs enterrés **3,6K€** (+1,4K€).

A l'inverse, des dépenses seront en diminution, à savoir :

- les prestations de collecte pour les Etraches et le Gounnefay qui seront réalisées dorénavant par la direction et le nettoyage des PAV (points d'apport volontaires) assuré également par la direction **357,4K€** (-47,5K€),
- le recyclage des pneus pris en charge par la nouvelle REP (filrière à responsabilité élargie du producteur) et le traitement des bouteilles de gaz, **-7K€**,
- les dépenses d'entretien et de réparation des véhicules **60K€** (- 4K€),
- la location et la maintenance du logiciel de gestion de la TEOMI imputée à tort sur cette nature et devant être comptabilisé au chapitre 65 **3,6K€** (-2,5K€). Sur cette nature, demeure l'inscription pour la location de sanisettes pour la déchetterie provisoire **(3,6K€)**,
- les frais de maintenance et contrôles réglementaires des chassis, bennes, ainsi que les contrôles réglementaires pour les barrières, installations électriques etc **6,4K€** (-1,9K€),
- les frais d'étude sur la redevance spéciale reconduisent pour partie **3,6K€** (-1,4K€).

• 62 - D'autres services extérieurs : - 884 975 €

Ces dépenses portent sur les prestations de type rémunérations d'intermédiaires, honoraires, frais de publicité, de télécommunications, mais aussi sur les remboursements de frais entre collectivités (frais de mutualisation).

Une évolution à la hausse et plusieurs à la baisse seront opérées.

L'augmentation des dépenses concerne le poste suivant :

- l'impression des vignettes et carnet à destination des professionnels pour la déchetterie **2,3K€** (+1,7K€)

S'agissant des diminutions, elles concerneront principalement les éléments suivants :

- le traitement des déchets (bas de quai de déchetterie) et participation à Préval, imputé dorénavant au chapitre 65 **-880K€**,
- la facturation liée à la plateforme des déchets verts, supprimée en 2025 **-3K€**,
- la facturation par le SMECOM de la collecte des OM à La Vrigne et la Chapelle Mijoux (ajustement au vu du réalisé) **5K€** (-2K€),

- l'impression des vignettes pour la déchetterie comptabilisée dorénavant au 6236 **-1,2K€**,
- les frais d'abonnement à Ascomade ajusté au vu du réalisé **480€ (-420€)**.

• 63 - Impôts, taxes et versements assimilés :

- 280 €

Est comptabilisé ici la taxe à l'essieu à régler sur l'année à venir.

Chapitre	Libellé nature	BP N-1	BP N	Evolution en €	Evolution en %
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	545 574,00 €	645 500,00 €	99 926,00 €	18%

Les dépenses relatives aux charges de personnel représentent 19% des dépenses réelles de fonctionnement. Elles seront en augmentation de 99,9K€ (soit près de 18%) pour intégrer 2 agents du service de gestion des déchets qui faisaient encore partie des effectifs de la Ville, les mesures nationales, du pacte social et le GVT.

Chapitre	Libellé nature	BP N-1	BP N	Evolution en €	Evolution en %
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 340 000,00 €	2 160 288,00 €	820 288,00 €	61%

Ce poste de dépenses concerne les contributions obligatoires à PREVAL dans le traitement des OM et autres déchets, ainsi que celles liées aux logiciels de gestion utilisés par la direction de gestion des déchets.

L'évolution de 61% n'est pas représentative de l'augmentation réelle de ce chapitre, puisqu'une partie des dépenses qu'il comprend correspond à un transfert de charges du chapitre 011 vers le chapitre 65. En neutralisant, ce changement de chapitre budgétaire, la variation est de **+ 6K€**.

Les dépenses concernées se décomposent comme suit :

- le traitement des ordures ménagères pour **1 125K€**,
- Le traitement de bas de quai de la déchetterie pour **538K€**,
- la participation au syndicat PREVAL pour **247K€**,
- Le traitement des emballages et des papiers pour **190K€**,
- La gestion et maintenance des logiciels de gestion de la direction (IMELO, Ereom etc) pour **10,8K€**.

Hors opérations comptables, le versement à PREVAL sera en baisse en raison de l'introduction d'une nouvelle filière de Responsabilité Elargie des Producteurs (REP), pour laquelle l'éco-contribution collectée viendra assurer le financement du traitement des déchets concernés.

Chapitre	Libellé nature	BP N-1	BP N	Evolution en €	Evolution en %
66	CHARGES FINANCIERES	3 100,00 €	1 666,00 €	-1 434,00 €	-46%

Ce poste de dépenses regroupe les intérêts de la dette.

Chapitre	Libellé nature	BP N-1	BP N	Evolution en €	Evolution en %
67	CHARGES SPECIFIQUES	500,00 €	480,00 €	-20,00 €	-4%

Ce poste de dépenses concerne principalement des annulations de titres de recettes émis sur l'année N-1.

Ce chapitre de dépense exceptionnelle est difficile à prévoir en raison de son caractère imprévisible. Il pourra donc faire l'objet d'un ajustement, soit au moyen des dépenses imprévues, soit lors d'une prochaine étape budgétaire, si le besoin s'en ressent.

2. Capacité de financement *(hors emprunts)*

L'autofinancement brut dégagé par la section de fonctionnement, vient alimenter la section d'investissement selon le schéma suivant exposé au budget général.

Cumulé aux autres recettes d'investissements, il constitue les ressources propres destinées à financer les investissements du service public des déchets.

Ces recettes devront permettre de financer en priorité le remboursement des emprunts. Le surplus viendra financer les programmes d'investissement.

Recettes d'investissement

Chapitre	Libellé	BP N-1	BP N	Evolution
	Autofinancement brut	516 406 €	791 113 €	274 707 €
024	Cessions	- €	- €	- €
	Autres recettes d'investissement	116 740 €	78 190 €	- 38 550 €
13	Subventions	116 740 €	39 690 €	- 77 050 €
10	FCTVA	- €	38 500 €	38 500 €
16 & 27	Cautions	- €	- €	- €
001	Excédent d'investissement au 31/12/N-1			- €
10 (1068)	Affectation du résultat N-1	- €	- €	- €
	TOTAL RECETTES (A)	633 146 €	869 303 €	236 157 €

Dépenses d'investissement

Chapitre	Libellé	BP N-1	BP N	Evolution
16	Remboursement d'emprunts	47 100 €	43 980 €	- 3 120 €
10-165-26	Remboursements divers et participations fin.	- €	- €	- €
001	Déficit d'investissement au 31/12/N-1	- €	- €	- €
20 21-23	Restes à réaliser N-1	- €	- €	- €
	TOTAL DEPENSES (B)	47 100 €	43 980 €	-3 120 €

Capacité de financement hors emprunt <i>(C)=(A)-(B)</i>	586 046,00 €	825 323 €	239 277,00 €
--	---------------------	------------------	---------------------

3. Besoin de financement

	BP N-1	BP N	Evolution
Potentiel d'investissement <i>(A)</i>	586 046 €	825 323 €	239 277 €
Dépenses d'équipement <i>hors restes à réaliser (B)</i>	912 000 €	2 050 350 €	1 138 350 €
Besoin (-) ou excédent (+) de financement <i>(C=A-B)</i>	-325 954 €	-1 225 027 €	-899 073 €
Recours à l'emprunt	325 954,00 €	1 225 027 €	899 073 €
CRD au 31/12/N	113 538 €	66 486 €	
Nouvel emprunt	325 954 €	1 225 027 €	
Total	439 492 €	1 291 513 €	
Epargne Brute	516 406 €	791 113 €	
Capacité de désendettement en année	1	2	

Si la totalité des emprunts prévus au budget est effectivement réalisée, la capacité de désendettement, ratio de solvabilité de la collectivité, resterait satisfaisant.

Programmes d'investissement BP 2025

Programmes	BP 2025 proposition
APCP-Mise aux normes dechetterie	1 260 000,00 €
APCP-TEOMI	540 750,00 €
Conteneurs Roulants	9 600,00 €
Décharge Entreportes	240 000,00 €
Total général	2 050 350,00 €

5. Tableaux budgétaires 2025 - Budget Gestion des Déchets

2025

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Chapitre	Libellés	BP N-1	BP N	Evolution BPN-1/BPN en €	Evolution BPN-1/BPN en %
		A	B	C=B-A	D=C/A
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 504 890,00 €	571 065,00 € -	933 825,00 €	-62,05%
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	545 574,00 €	645 500,00 €	99 926,00 €	18,32%
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	- €	- €	- €	
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 340 000,00 €	2 160 288,00 €	820 288,00 €	61,22%
	Total des dépenses de gestion courante	3 390 464,00 €	3 376 853,00 € -	13 611,00 €	-0,40%
66	CHARGES FINANCIERES	3 100,00 €	1 666,00 € -	1 434,00 €	-46,26%
67	CHARGES SPECIFIQUES	500,00 €	480,00 € -	20,00 €	-4,00%
68		- €	- €	- €	
002		- €	- €	- €	
	Total des dépenses réelles (a)	3 394 064,00 €	3 378 999,00 € -	15 065,00 €	-0,44%
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	- €	645 083,00 €	645 083,00 €	
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	145 360,00 €	150 000,00 €	4 640,00 €	3,19%
	Total des dépenses d'ordre (b)	145 360,00 €	795 083,00 €	649 723,00 €	446,98%
	Total général - Dépenses (c=a+b)	3 539 424,00 €	4 174 082,00 €	634 658,00 €	17,93%

RECETTES

Chapitre	Libellés	BP N-1	BP N	Evolution BPN-1/BPN en €	Evolution BPN-1/BPN en %
		A	B	C=B-A	D=C/A
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	- €	- €	- €	
70	PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	285 000,00 €	274 000,00 € -	11 000,00 €	-3,86%
73	IMPOTS ET TAXES	- €	- €	- €	
731	FISCALITE LOCALES	3 353 470,00 €	3 505 162,00 €	151 692,00 €	4,52%
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	272 000,00 €	390 950,00 €	118 950,00 €	43,73%
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	- €	- €	- €	
	Total des recettes de gestion courante	3 910 470,00 €	4 170 112,00 €	259 642,00 €	6,64%
77	PRODUITS SPECIFIQUES	- €	- €	- €	
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	- €	- €	- €	
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	- €	- €	- €	
	Total des recettes réelles (d)	3 910 470,00 €	4 170 112,00 €	259 642,00 €	6,64%
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	3 970,00 €	3 970,00 €	- €	0,00%
	Total des recettes d'ordre (e)	3 970,00 €	3 970,00 €	- €	0,00%
	Total général - Recettes (f=d+e)	3 914 440,00 €	4 174 082,00 €	259 642,00 €	6,63%

SECTION DE INVESTISSEMENT

DEPENSES

Chapitre	Libellés	BP N-1	BP N	Evolution BPN-1/BPN en €	Evolution BPN-1/BPN en %
		A	B	C=B-A	D=C/A
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	340 000,00 €	140 000,00 € -	200 000,00 €	-58,82%
204		- €	- €	- €	
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	572 000,00 €	550 350,00 € -	21 650,00 €	-3,78%
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	- €	1 360 000,00 €	1 360 000,00 €	
	Total des dépenses d'équipement	912 000,00 €	2 050 350,00 €	1 138 350,00 €	124,82%
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	47 100,00 €	43 980,00 € -	3 120,00 €	-6,62%
165		- €	- €	- €	
001		- €	- €	- €	
	Total des dépenses réelles (g)	959 100,00 €	2 094 330,00 €	1 135 230,00 €	118,36%
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	3 970,00 €	3 970,00 €	- €	0,00%
041		- €	- €	- €	
	Total des dépenses d'ordre (h)	3 970,00 €	3 970,00 €	- €	0,00%
	Total général - Dépenses (i=g+h)	963 070,00 €	2 098 300,00 €	1 135 230,00 €	117,88%

RECETTES

Chapitre	Libellés	BP N-1	BP N	Evolution BPN-1/BPN en €	Evolution BPN-1/BPN en %
		A	B	C=B-A	D=C/A
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	116 740,00 €	39 690,00 € -	77 050,00 €	-66%
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	- €	1 225 027,00 €	1 225 027,00 €	
165		- €	- €	- €	
	Total des recettes d'équipement	116 740,00 €	1 264 717,00 €	1 147 977,00 €	983,36%
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	- €	38 500,00 €	38 500,00 €	
1068		- €	- €	- €	
001		- €	- €	- €	
	Total des recettes réelles (j)	116 740,00 €	1 303 217,00 €	1 186 477,00 €	1016,34%
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	145 370,00 €	150 000,00 €	4 630,00 €	3%
041		- €	- €	- €	
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	- €	645 083,00 €	645 083,00 €	
	Total des recettes d'ordre (k)	145 370,00 €	795 083,00 €	649 713,00 €	446,94%
	Total général - Recettes (l=j+k)	262 110,00 €	2 098 300,00 €	1 836 190,00 €	701%